

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 20 mars deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<p><u>Date de convocation,</u> 14 mars 2024</p> <p><u>Date de publication</u> <u>sur le site internet de la</u> <u>ville,</u> 28 mars 2024</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice 29 Présents 22 Votants 28</p>	<p><u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.</p> <p><u>Procurations :</u> Mme Annic DESSAUX à M. Jacques TERRIAL, Mme Fanny GENET-LACAILLE à Mme Mireille BAUDRY, M. Christophe GIRARD à M. Bastien CORITON, Mme Steffie HAMEL à Mme Hélène AUBRY, Mme Dominique LEPEME à Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Brigitte MALOT à Mme Céline CIVES.</p>
--	---

Excusé :
M. Luc HITLER

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-016	Modification des tarifs : Occupation des salles communales à l'heure
-------------------	---

Compte tenu des besoins des utilisateurs des salles communales, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre en place un tarif salle à l'heure, afin de l'appliquer à ceux qui souhaitent réserver quelques heures les salles pour différentes prestations (exemple cours de Yoga), comme suit :

Salles	Tarif à la journée		Tarif à l'heure	
	Habitants	Habitants (usage lucratif ou professionnel) / Résidents extérieurs	Habitants	Habitants (usage lucratif ou professionnel) / Résidents extérieurs
Tour d'Harfleur	187 €	311 €	18 €	30 €
Mille Club	125 €	207 €	10 €	15 €
Oiseau bleu	207 €	363 €	15 €	26 €
Base de loisirs	104 €	135 €	10 €	12 €
Salle des fêtes Villequier			10 €	15 €

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De valider les nouveaux tarifs d'occupation des salles communales à l'heure selon le tableau ci-dessus.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET